

## REUNION D'INFORMATION

Le 28 janvier à 18h au collège Fabien

### S'INSCRIRE EN 5 ETAPES :

**1. A partir du 22 janvier 2025**

Demander le formulaire d'admission (annexe 4) auprès de la direction de l'école élémentaire dans laquelle l'enfant est scolarisé.

**2. Avant le 12 février 2025**

Dépôt du formulaire d'admission complété en deux exemplaires :  
-un exemplaire doit être remis à l'enseignant ou au directeur de l'école de votre enfant  
- un exemplaire doit être remis au conservatoire.

**3. Sur convocation entre le 18 et le 20 mars 2025**

Evaluation de la motivation et des dispositions des élèves candidats.

**4. Réponses aux candidatures mi-juin 2025**

**5. Finalisation des inscriptions au conservatoire début juillet 2025**

### L'AUDITION d'ENTREE :

CHAM débutant : il s'agira d'un court entretien avec le jury.

CHAM renforcé : Il s'agira pour le candidat ou la candidate de présenter un morceau de leur choix entre 3 et 5 minutes suivi d'un entretien avec le jury.

CHAD : Il s'agira de suivre un cours de danse (1h) proposé par les professeurs du conservatoire et d'échanger avec le jury.

**Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le conservatoire de Montreuil à l'adresse suivante :**

**[conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr](mailto:conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr)**

# LES DISPOSITIFS CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE (CHAM) OU DANSE (CHAD)

## C'EST QUOI ?



### Collège Fabien

81, avenue du Colonel-Fabien  
93100 Montreuil

### Conservatoire

### à Rayonnement Départemental

13, avenue de la Résistance  
93100 Montreuil

**01 83 74 57 90**

**[conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr](mailto:conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr)**

## **Être en CHAM/CHAD**

### **Au collège Fabien, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>**

**Les CHAM (classes à horaires aménagés musique) à dominante instrumentale et les CHAD (classes à horaires aménagés danse) sont le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Montreuil et l'Education Nationale.**

Choisir d'être en classe à horaires aménagés signifie avoir une pratique artistique au conservatoire **sur le temps scolaire.**

Le temps de cours hebdomadaire au collège est aménagé afin de libérer le mardi et le vendredi après-midi, au profit de l'enseignement artistique au conservatoire.

Les CHAM et CHAD du collège Fabien sont accessibles dès la 6<sup>ème</sup> de manière déséctorisée, en se présentant à une audition organisée par le conservatoire, le collège et la direction académique.

### **LA MUSIQUE**

En fonction de leur cursus passé, les élèves suivront le parcours **CHAM renforcé** ou **CHAM débutant.**

#### **- CHAM RENFORCE :**

Cette classe s'adresse aux élèves pratiquant déjà un instrument.

Les élèves sont libérés pour suivre **trois cours par semaine au conservatoire :**

- Un cours individuel d'instrument (de 45 minutes ou 1h, en fonction de leur niveau),
- Un cours de formation musicale et une pratique collective (orchestre, musique de chambre, musique traditionnelle, improvisation, etc...),
- Un cours d'1h de musique, dispensé au collège.

#### **- CHAM DEBUTANT :**

Cette classe s'adresse aux débutants. Les élèves sont libérés pour suivre **trois cours par semaine au conservatoire :**

- Un cours de technique instrumentale
- Un cours de formation musicale et une pratique collective commune à leur classe et à leur instrument.
- Un cours d'1h de musique, dispensé au collège.

**Pour l'année scolaire 2025-2026, constitution d'un Marching Band : Il s'agira de choisir dans les familles d'instruments ci-après : percussions, trombones et trompettes.**

### **LA DANSE**

La CHAD s'adresse aux élèves ayant eu au préalable une pratique de la danse. Dès leur entrée en 6<sup>e</sup>, **ils, elles sont libérées 2 après-midi par semaine pour suivre 4 cours ou ateliers de danse** au conservatoire : cours de danse classique et cours de danse contemporaine. A ces cours et ateliers s'ajoute un cours de formation musicale spécifique aux danseurs selon leur niveau.

Les collégiens seront amenés à participer à des projets artistiques nécessitant des répétitions hors temps scolaires

### **FAIRE LE CHOIX DE LA CHAM OU DE LA CHAD**

*C'est au-delà de l'enseignement artistique dispensé :*

- *C'est se donner les outils et les moyens vers plus d'autonomie,*
- *C'est nourrir sa curiosité*
- *C'est progresser*
- *C'est participer à des présentations collectives*
- *C'est aller aux spectacles*
- *C'est enfin faire le pari de l'éducation à l'art par l'art.*